26

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
بجنيف

19ème session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

Examen du rapport du Portugal

****

Déclaration de la Délégation du Royaume du Maroc

LUE PAR M. HASSANE BOUIGILI
CHARGE D'AFFAIRES A.I.

Genève, 30 avril 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation du Portugal et la féliciter pour la présentation du rapport national au titre du deuxième cycle de l'Examen périodique Universel.

Le Royaume du Maroc salue les efforts importants déployés par le Portugal en faveur de la promotion et la protection effectives des droits de l'homme comme en témoignent les nombreuses mesures et initiatives prises à pour le renforcement du cadre juridique et normatif et la mis en œuvre de stratégies et plan nationaux.

A cet égard, nous saluons la création de la Commission nationale des droits de l'homme en 2010, la ratification par le Portugal de nombreux instruments relatifs aux droits de l'homme en particulier, la Convention contre la torture et le protocole facultatif y afférent, ainsi que la mise en œuvre d'un nombre important d'instruments de politique générale en matière de droits de l'homme.

Ma délégation note avec satisfaction le grand intérêt accordé par les autorités portugaises à la prévention des actes de racisme et de discrimination visant les migrants et les groupes ethniques. Nous saluons l'action louable menée par le Haut Commissariat à l'immigration et au dialogue interculturel, notamment à travers le lancement de l'initiative «Promotion de la vie interculturelle au niveau local», qui prévoit la mise en œuvre de nombreuses mesures au profit des migrants dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, et de la santé.

Nous saluons également l'intérêt accordé par le Portugal à la promotion des droits sociaux économiques et les efforts qu'il déploie pour l'accès à ces droits au niveau national, en dépit des contraintes imposées par la crise économique.

Enfin, ma délégation souhaite soumettre les deux recommandations suivantes:

1. Poursuivre les efforts de promotion et de diffusion des bonnes pratiques dans le domaine du dialogue interculturel.

2. Poursuivre les efforts de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme.